



Election des Administrateurs Salariés au Conseil d'Administration MAAF

1er tour : Mardi 29 Septembre 2020

Collège Non Cadres

Pourquoi voter ?

Cette élection a lieu tous les six ans. Ne laissez pas passer l'opportunité de vous exprimer !

Etre administrateur salarié, c'est participer, par le vote, aux décisions sur les grandes orientations stratégiques du groupe. C'est la plus haute instance décisionnelle de l'Entreprise.

Ces prises de position ont une importance et une incidence majeure sur vos activités, votre vie professionnelle, voire au-delà, sur votre vie privée.

Votre élu parle en votre nom, d'égal à égal, avec les autres administrateurs et nos dirigeants. Il relaie les préoccupations des collaborateurs.

Pourquoi voter pour les candidats UNSa ?



Monique BERGER



Jean-Charles TOURNADOUR

L'implication de nos candidats permettra un enrichissement des projets en apportant une vision différente, opérationnelle, constructive et sociale.

Les candidats UNSa, **Monique BERGER** et **Jean-Charles TOURNADOUR**, s'engagent à défendre, au Conseil d'Administration, vos acquis sociaux et à œuvrer à la préservation de l'ensemble des systèmes de rémunération et des conditions et charges de travail. Leur implication, leur dévouement, leur expérience, leur implantation et leur connaissance des métiers MAAF sont les gages de leur réussite dans cette fonction.

Face aux bouleversements technologiques, structurels et stratégiques, nos candidats seront attentifs à conserver les métiers et les emplois au sein du groupe MAAF. Les candidats UNSa veilleront à la préservation des compétences et au bien-être au travail.

Les Femmes et les Hommes de l'entreprise demeurent le bien le plus précieux de MAAF.

VOTEZ UNSa !

VOTEZ Monique BERGER et Jean-Charles TOURNADOUR !